



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 25

Séance du lundi 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le 27 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Marie Laure MAIORE a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents : 19 Présents : 18
Nombre de membres en exercice : 19 Représentés : 01
Absents : 0

Membres présents : BALDOVINI Antony-François, CHEYNET Patrick, CLET-DAVID Pascale, DE LA MATA Clara, FRANCESCHI Jean, Claude, GALINDO Margaux, Marie, GIULY Martin, LAMOUREUX Sophie, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Maria-Laura, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ-RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence VALERY Gérard.

Membres représentés : LESCHI Jean, Christophe

Membres absents :

Date de la convocation : 20 avril 2026

Date d'exécution : 29 avril 2026

Date d'affichage : 29 avril 2026

OBJET : VOTE DU BUDGET 2026 DU LOTISSEMENT E CARDELLINE

Le président rappelle que par délibération en date du 14 juin 2024, le conseil municipal a approuvé la création du budget annexe du lotissement « E Cardelline ».

Ce budget annexe retrace l'intégralité des dépenses et des recettes de l'opération d'aménagement ; il fait l'objet d'une comptabilité particulière, la comptabilité des stocks de terrains dont la valeur est décrite dans des comptes de stock et il permettra à terme de déterminer la perte ou le gain financier réalisés par la collectivité.

Le budget annexe s'établit en section de fonctionnement et en section d'investissement.

1 - Section de fonctionnement

En dépenses, la section de fonctionnement présente les dépenses nécessaires à la réalisation du démarrage de l'opération à savoir, la viabilisation des terrains.

Sont ici prévues les dépenses relatives à :

- L'achat des terrains : 885 000 € (compte 6015),
- La réalisation des frais d'études : 45 054 € (compte 6045),
- La réalisation des travaux : 907 000 € (compte 605),
- La couverture des frais bancaires liés à la souscription du prêt relais : 5 000 € (Compte 627).

Figurent par ailleurs en dépenses, le paiement des intérêts du prêt relais sur les deux derniers trimestres de l'exercice (19 750 €) ainsi que l'ensemble des opérations d'ordre qui sont comptabilisées pour un montant de 2 460 374 €.

En recettes, figurent les produits de la vente des terrains pour 966 538 € (compte 70) ainsi que les subventions attendues de la Collectivité de Corse et de l'Etat pour 890 320 €.

A ces recettes réelles s'agrègent, en miroir des dépenses d'ordre prévues à la section, des recettes d'ordre pour un montant de 2 460 374 €.

2 - Section d'investissement

En recettes d'investissement figure le prêt relais qui sera souscrit par la commune pour un montant de 1 000 000 € ainsi que des opérations d'ordre pour 2 470 320 €.

En dépenses, figurent le remboursement du prêt relais pour 1 000 000 € et des opérations d'ordre pour 2 470 320 €.

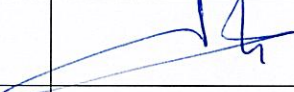
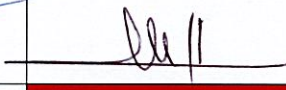
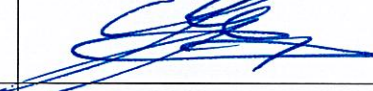
Le projet de budget du lotissement communal « E Cardelline » pour l'exercice 2026 qui s'établit par section comme suit est proposé à l'approbation du conseil municipal :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	4 322 178, 00 €	4 322 178, 00 €
INVESTISSEMENT	3 470 320, 00 €	3 470 320, 00 €
TOTAL	7 792 498, 00 €	7 792 498, 00 €

* * *

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport du président et en avoir délibéré, approuve le projet de budget du lotissement E Cardelline pour 2026 ainsi que son rapport de présentation à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 2026 – 25 : VOTE DU BUDGET 2026 DU LOTISSEMENT E CARDELLINE

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean, Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne Première adjointe Pouvoir à	X				
BALDOVINI Antony-François Deuxième adjoint Pouvoir à	X				
CLET-DAVID Pascale Troisième adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET Patrick Quatrième adjoint Pouvoir à	X				
DE LA MATA Clara Cinquième adjointe Pouvoir à	X				
VALERY Gérard Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LESCHI Jean, Christophe Conseiller municipal Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	X				 Jean-Claude FRANCESCHI
MAIORE Maria-Laura Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PIRAS Maria Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LAMOUREUX Sophie Conseillère municipale Pouvoir à	X				
GALINDO Margaux Conseillère municipale Pouvoir à	X				
GIULY Martin Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à	X				
TADDEI Laurence Conseillère municipale Pouvoir à	X				
SAEZ RICCIARDI Célia Conseillère municipale Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

